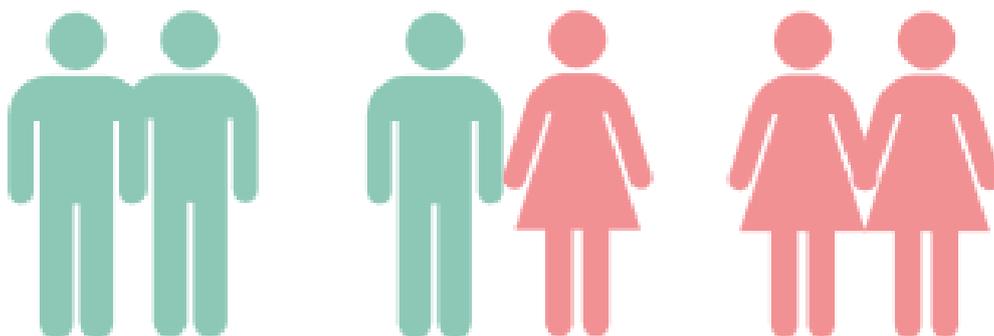


# *L'Éducation à la sexualité à l'école primaire (EAS)*

*Une éducation à la vie relationnelle et affective, au respect mutuel et à l'esprit critique dès le plus jeune âge*

*Ressources et recommandations pour les enseignants et les enseignantes*



## De quoi s'agit-il ?<sup>1</sup>

L'éducation à la sexualité, qui se situe à l'intersection de trois champs : **biologique, psycho-affectif et social**, contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. Composante d'un projet global d'éducation, elle participe à la formation de la personnalité, de l'identité de l'enfant et de l'élève, à son développement et à sa socialisation. Elle vise à l'acquisition de connaissances, au **questionnement** et à l'élaboration de réponses adaptées à la vie en société.

L'action de l'école est complémentaire du rôle premier joué par les familles dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents, dans **l'apprentissage du "vivre ensemble"**.

L'éducation à la sexualité, **composante du parcours éducatif de santé et de l'éducation du citoyen**, y contribue de manière spécifique, en lien avec les enseignements. Elle est une démarche éducative qui concerne à la fois :

- des questions de santé publique : grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, dont le VIH /sida ;
- la construction des relations entre les filles et les garçons, mais aussi entre filles ou entre garçons, et la promotion d'une culture de l'égalité ;
- des problématiques relatives aux violences sexuelles, à la pornographie ou encore à la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

**L'éducation à la sexualité à l'École favorise un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes.** L'estime de soi, le respect de l'autre, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi, la responsabilité individuelle et collective, constituent des objectifs essentiels de cette démarche éducative.

---

### Ce livret souhaite accompagner plusieurs objectifs assignés à l'EAC :

- ❖ apporter aux élèves des **connaissances scientifiques** ;

mais aussi :

- ❖ faire connaître aux élèves les **dimensions relationnelle et éthique** de la sexualité ;
- ❖ accompagner leur réflexion sur le **respect mutuel**, le rapport à l'autre, l'égalité filles-garçons, les règles de vie en commun ;
- ❖ développer l'exercice de l'**esprit critique**, notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias.

<sup>1</sup>Eduscol consacre une rubrique à cette éducation à en particulier : <http://eduscol.education.fr/pid23366/education-a-la-sexualite.html> . Cette première page en est un condensé.

# Quelques données chiffrées



## 1) Dans le contexte général français

En 2017, 94 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viol sur une année<sup>2</sup>. **Les personnes indiquent des premiers rapports forcés ou tentatives qui se produisent majoritairement avant 18 ans.**

En 2017, 109 femmes sont **décédées**, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie (conjoint, concubin, pacsé ou « ex »)<sup>3</sup>. Entre 2010 et 2015, en moyenne, chaque année, **1 % des enfants** âgés de moins de 18 ans vivaient dans un ménage où une femme déclarait avoir été victime de violences conjugales soit près de 143 000 enfants<sup>4</sup>. Dans neuf cas sur dix, la victime d'un viol ou d'une tentative de viol connaît l'auteur des faits<sup>4</sup>. 86 % des victimes de violences sexuelles enregistrées par les services de police et de gendarmerie sont des femmes. En 2016 en France, sur 205 683 filles originaires de pays où les mutilations sexuelles féminines sont pratiquées, 12 à 21% étaient estimées comme encourant un **risque de mutilations sexuelles féminines**<sup>5</sup>.

Ces violences, fréquentes et commises le plus souvent par des proches visent tout autant les adultes que les mineurs, avec des conséquences graves dès le plus jeune âge. A ces violences, doit être ajouté le **cyber-sexisme**, qui prend appui sur les outils numériques et doit être l'objet de toutes les attentions alors que se développe de plus en plus jeune la pratique numérique.

## 2) En milieu scolaire

Les résultats de la troisième enquête de climat scolaire et de victimation au **collège** ([DEPP, décembre 2017](#))<sup>6</sup> montrent que les violences physiques graves concernent 3% des élèves et les **violences à caractère sexuel 4 à 8% des élèves**. Les collégiennes déclarent plus souvent des **insultes sexistes** et des **attouchements sexuels** (tels que des caresses forcées ou des baisers forcés). La différence entre garçons et filles est moins tranchée en ce qui concerne le **voyeurisme** (de l'ordre de 7 %).

Le développement de la **cyber-violence** (en 2017, 11% des collégiens rapportent avoir été insultés via Internet ou le téléphone portable), accentue ces violences à caractère sexuel. Ce mode de diffusion des insultes (vidéos ou photos envoyées à l'élève concernée ou à un groupe d'élèves au sein de la classe) touche davantage les filles : 13% des filles ont déclaré s'être fait insulter via ces technologies, contre 10% des garçons. Le *happy slapping* (perpétrer une agression en groupe généralement sur un élève, par surprise et diffuser cette vidéo sur les réseaux sociaux et/ou par téléphone portable) constitue une de ces formes de cyber-violence, ayant souvent à la base des **propos à caractère sexiste ou homophobe**.

En 2015-2016, la thématique des **violences sexuelles** est le motif de signalement au procureur pour 21 % des cas en maternelle, 16 % en élémentaire et 22% au collège ([DGESCO, 2016](#))<sup>7</sup>.

Par ailleurs, en 2015-2016, 6 538 élèves scolarisées<sup>8</sup>, dont 84% de mineures, se sont rendues à l'infirmerie pour demander une **contraception d'urgence** ([DGESCO, 2016](#)).

<sup>2</sup> [Observatoire national des violences faites aux femmes](#), 2018.

<sup>3</sup> Ministère de l'intérieur, délégation aux victimes, [Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple](#), 2017.

<sup>4</sup> [Observatoire national des violences faites aux femmes](#), 2018.

<sup>5</sup> selon le [Plan national d'action visant à éradiquer les mutilations sexuelles féminines](#), 2019.

<sup>6</sup> [Note d'information sur l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation](#), DEPP, décembre 2017.

<sup>7</sup> « [Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves. Quelques données chiffrées 2013-2016](#) », DGESCO, 2016.

<sup>8</sup> en collège, lycée, SEGPA ou EREA.

## Textes de référence

### ❖ [Code de l'éducation - Article L.312-16](#)

« Une **information et une éducation à la sexualité** sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins **trois séances annuelles** et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une **vision égalitaire** des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du **respect** dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de [l'article L. 2212-4](#) du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à [l'article 9](#) du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé peuvent également y être associés. »

### ❖ [Code de l'éducation – Article L.121-1](#)

« Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission **d'information sur les violences et une éducation à la sexualité** ainsi qu'une obligation de sensibilisation des personnels enseignants aux violences sexistes et sexuelles et à la **formation au respect du non-consentement**. »

### ❖ [Code de l'éducation - Article L312-17-1](#)

« Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée **à tous les stades de la scolarité**. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. »

### ❖ [Circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité \(BO n°33 du 13 septembre 2018\)](#).

« L'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle doit trouver sa place à l'école **dans un esprit de laïcité, de neutralité et de discernement**. En effet, l'éducation nationale et l'ensemble de ses personnels agissent, en la matière, dans le plus grand respect des consciences et fait preuve d'une **grande vigilance pour que les enseignements soient pleinement adaptés à l'âge des enfants**. Cette éducation vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, **sans dimension sexuelle stricto sensu à l'école élémentaire**. Elle est complétée, à l'adolescence, par une compréhension de la sexualité et des comportements sexuels dans le respect de l'autre et de son corps. **L'enfance et l'intimité sont pleinement respectées**. »

## Textes de référence (suite)

- ❖ [Circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité](#) (BO n°33 du 13 septembre 2018) (suite).

« Il s'agit d'une **démarche éducative transversale et progressive**, qui vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen. Son **approche globale et positive** doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement. Il est indispensable de s'appuyer sur les valeurs laïques et humanistes pour travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance. »

« **À l'école élémentaire**, les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont **présentées lors du conseil d'école** et portées à la connaissance des parents d'élèves lors de la **réunion de rentrée**, dans le cadre de la présentation des enseignements.

**À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité.** Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles. »

### Autres textes de référence :

- ❖ [Annexe à la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013](#) d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- ❖ [Circulaire n°2015-117 du 10 novembre 2015](#) relative à la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves
- ❖ [Circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016](#) relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves
- ❖ [Le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#) (notamment compétences 1 et 6) BO n°30 du 25 juillet 2013
- ❖ [Socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) (notamment domaines 3 et 4) BO n°17 du 23 avril 2015

## *Les programmes de l'école primaire*

**À l'école primaire**, c'est à l'enseignant chargé de la classe qu'incombe la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans le cadre des enseignements, avec l'aide éventuelle des personnels de santé formés à cet effet (infirmier, médecin scolaire), voire des associations agréées (voir rubrique « partenaires »). La circulaire de 2018 rappelle que ces questions « font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe. » (BO n°33 du 13 septembre 2018).

2 domaines d'apprentissage sont directement concernés par l'éducation à la sexualité à l'école primaire :

- l'enseignement moral et civique,
- l'enseignement scientifique.

D'autres domaines d'apprentissage tels que l'éducation physique et sportive, l'éducation artistique ou la littérature de jeunesse sont également à solliciter.

## Programme d'enseignement de l'école maternelle

BO spécial n°2 du 26 mars 2015

CYCLE 1	Axe 3 : Une école où les élèves vont apprendre et vivre ensemble	Domaine d'apprentissage : Explorer le monde
<p><b>Au cours de l'école maternelle</b></p>	<p>La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la <b>construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité</b> et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde.</p> <p>L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des <b>principes de la vie en société</b>.</p> <p><b>L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.</b></p> <p><b>Se construire comme personne singulière</b>, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer.</p> <p>Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à <b>échanger et à confronter son point de vue à celui des autres</b>. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse <b>élargir sa propre manière de voir ou de penser</b>.</p> <p>À travers les <b>situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales</b> (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, <b>questionnement des stéréotypes...</b>) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent (...). Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à <b>identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments</b>. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.</p>	<p><b>Découvrir le monde vivant</b></p> <p>À travers les activités physiques vécues à l'école, les enfants apprennent à mieux connaître et maîtriser leur corps.</p> <p><b>Ils comprennent qu'il leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être.</b></p> <p>Ils apprennent à <b>identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps</b>.</p> <p>Cette <b>éducation à la santé</b> vise l'acquisition de premiers savoirs et savoir-faire relatifs à une hygiène de vie saine.</p>

**Programme d'enseignement du Cycle 2**  
**BO n°30 du 26 juillet 2018**

CYCLE 2	Enseignement moral et civique	Questionner le monde <sup>8</sup>
<p style="text-align: center;"><b>Au cours du cycle 2</b></p>	<p><b><u>Respecter autrui</u></b></p> <p>Le respect des autres dans leur diversité : - la conscience de la diversité des croyances et des convictions ; - les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, <b>sexisme</b>, xénophobie, <b>homophobie</b>, handicap, harcèlement, etc.)</p> <p>Le respect de sa <b>sécurité</b> et celle des autres par la conformité aux règles de <b>prudence</b>.</p> <p>Le <b>soin du corps</b>, de l'environnement immédiat et plus lointain.</p> <p>Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque <b>discussion réglée</b>.</p> <p><b><u>Acquérir et partager les valeurs de la République.</u></b></p> <p><b>L'égalité entre les filles et les garçons.</b></p> <p><b><u>Construire une culture civique.</u></b></p> <p>Les règles de la <b>discussion en groupe</b> (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord).</p> <p><b>Les préjugés et les stéréotypes.</b></p>	<p><b><u>Adopter un comportement éthique et responsable</u></b></p> <p>Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance.</p> <p>Les élèves apprennent quelques <b>règles d'hygiène et de sécurité</b> personnelles et collectives.</p> <p><b><u>Comment reconnaître le monde vivant ?</u></b></p> <p><b>Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité.</b></p> <p>Le cycle de vie des êtres vivants.</p> <p><b><u>Reconnaître des comportements favorables à sa santé</u></b></p> <p>Mettre en œuvre et apprécier <b>quelques règles d'hygiène de vie</b> : variété alimentaire, activité physique, capacité à se relaxer et mise en relation de son âge et de ses besoins en sommeil, habitudes quotidiennes de propreté (dents, mains, corps).</p>

<sup>9</sup> Pour différencier cycle 2 et cycle 3 pour cette partie de l'enseignement scientifique :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Satellites\\_/01/5/RA16\\_C3\\_SCTE\\_2\\_sat\\_reproduction\\_theme2\\_568015.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Satellites_/01/5/RA16_C3_SCTE_2_sat_reproduction_theme2_568015.pdf)

**Programme d'enseignement du Cycle 3**  
**BO n°30 du 26 juillet 2018**

CYCLE 3	Enseignement moral et civique	Sciences <sup>10</sup>
<p style="text-align: center;"><b>Au cours du cycle 3</b></p>	<p><b><u>Respecter autrui</u></b></p> <p><b>Le respect d'autrui.</b></p> <p>Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, <b>sexisme</b>, xénophobie, <b>homophobie</b>, harcèlement, etc.)</p> <p>Le respect de la diversité des croyances et des convictions.</p> <p>Situations à aborder : racisme, antisémitisme, <b>sexisme</b>, xénophobie, <b>homophobie</b>, handicap, harcèlement.</p> <p>Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.</p> <p>Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence.</p> <p>L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique.</p> <p>Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée.</p> <p><b>Identifier et exprimer les émotions et les sentiments.</b></p> <p>La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques, etc.) Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.</p> <p>Les règles de la communication.</p> <p>Le vocabulaire des sentiments et des émotions.</p>	<p><b><u>Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent</u></b></p> <p><b>Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire</b></p> <p>Identifier et caractériser les modifications subies par un organisme vivant (naissance, croissance, capacité à se reproduire, vieillissement, mort) au cours de sa vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Différences morphologiques homme, femme, garçon, fille.</li> <li>➤ Stades de développement (œuf-fœtus-bébé-jeune-adulte).</li> </ul> <p>Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Modifications morphologiques, comportementales et physiologiques lors de la puberté.</li> <li>➤ Rôle respectif des deux sexes dans la reproduction.</li> </ul>

<sup>10</sup> Une fiche ressource intitulée « *Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire* » est disponible sur éducol :

<p><b>Au cours du cycle 3</b></p>	<p><b><u>Acquérir et partager les valeurs de la République</u></b></p> <p>Les valeurs et principe : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.</p> <p>L'égalité des droits et la notion de discrimination.</p> <p>L'égalité entre les filles et les garçons.</p> <p>La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.</p> <p><b>Construire une culture civique</b></p> <p>Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés et s'interroger sur la confiance à accorder à des sources différentes.</p> <p>Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias.</p> <p>Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord, etc.) La justification d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation.</p> <p>La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles. Réflexion à partir de situations fictionnelles : identification des valeurs en tension et discussion réglée sur les choix.</p>	
-----------------------------------	--	--

# Pistes pour les enseignants et les enseignantes

## 1. Préambules nécessaires

### → au niveau des représentations

- ne pas considérer que l'éducation à la sexualité ne concerne que l'enseignant de CM2 ; elle doit être réalisée dans chaque cycle, de manière adaptée à l'âge des enfants, dans la limite de ce qui est annoncé dans les programmes ;

### → au niveau de l'école

- établir une programmation et des modalités de mise en œuvre en conseils de cycle ou conseils de maîtres ;
- inscrire cet axe pédagogique dans le projet d'école, le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen de l'élève ;
- informer les parents de cette mission de l'école et des modalités de réalisation lors d'un conseil d'école ;

### → au niveau de la classe / parents

- donner également des précisions aux parents lors de la réunion de rentrée sur ce que recouvre cet enseignement pour des élèves de cycle 1, 2 ou 3 (de quoi va-t-on parler ? avec quels supports ? quelles seront les principales activités) pour lever les craintes possibles sur les termes « éducation à la sexualité » (on ne va pas apprendre à nos jeunes élèves à faire des bébés...), parler d' « **éducation à la vie relationnelle** » également ; et préciser que **cet enseignement est au programme** ;

### → au niveau de la classe / élèves

- face aux élèves, adopter une attitude laïque : se déprendre de ses convictions personnelles, ne pas juger les milieux familiaux des élèves ; transmettre des valeurs éthiques et républicaines ;
- avoir une attitude d'écoute et faire respecter la parole de chacun et chacune ;
- relever tout propos sexiste, homophobe, et cela à tout âge de la scolarité des élèves ;
- reprendre tout propos discriminatoire entendu dans la classe ou la cour de récréation ;
- dire aux élèves dès le plus jeune âge que leur corps leur appartient ; que personne (de leur famille/entourage, ou dans l'espace public) ne peut sans leur accord les embrasser ou les toucher, par exemple ;
- travailler au sein de sa classe, chaque année, pour construire un climat scolaire serein respectant l'égalité des sexes.

## 2. Pistes d'activités

- en maternelle, mettre à disposition des enfants des poupons filles et garçons et/ou des puzzles sur l'anatomie humaine pour les amener à identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps ;
- travailler le vocabulaire des émotions et des sentiments dès la maternelle grâce à des photos-langage ou photos-expression, et grâce à des albums de littérature de jeunesse ;
- organiser des discussions à visée philosophique sur l'amour et l'amitié à partir d'albums de littérature jeunesse ou à partir d'ouvrages philosophiques pour enfants (cf. ci-après) ;
- travailler sur les droits des enfants en enseignement moral et civique, sur les droits des femmes en histoire ;
- éduquer à l'utilisation des médias en sensibilisant les élèves aux risques liés à l'usage d'Internet ;
- former les élèves à décrypter les stéréotypes sexistes ou homophobes dans les médias (publicités, revues) ;
- organiser une lecture en réseau autour du thème du respect d'autrui, du sentiment amoureux, de l'amitié, de la naissance, de l'égalité filles-garçons, de la diversité des familles...

*Littérature, philosophie, documentaires jeunesse pour  
introduire, soutenir, consolider les séances dédiées à  
l'EAS*

*Sélection organisée selon l'âge des élèves*

Ecole maternelle	Ecole élémentaire
<p style="text-align: center;"><b>Le sentiment amoureux</b></p> <p><b>Albums</b></p> <p><i>Un flocon d'amour</i>, Thomas Scotto, Actes sud, 2013.</p> <p><i>Les garçons et les filles</i>, Grégoire Solotareff, L'École des loisirs, 2005.</p> <p><i>Marcel la mauviette</i>, Anthony Browne, L'École des loisirs, 1993.</p> <p><i>Mon petit Lapin est amoureux</i>, Grégoire Solotareff, L'École des loisirs, 1990.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le sentiment amoureux</b></p> <p><b>Albums</b></p> <p><i>Philomène m'aime</i>, Jean-Christophe Mazurie, P'tit Glénat, 2011.</p> <p><i>Jérôme par cœur</i>, Thomas Scotto, Actes Sud Junior, 2009.</p> <p><i>La princesse de neige</i>, Pascal Nottet, L'École des loisirs, 2004.</p> <p><i>Je me marierai avec Anna</i>, Thierry Lenain, Nathan, 2004.</p> <p><i>Rendez-vous n'importe où</i>, Thomas Scotto, Thierry Magnier, 2003.</p> <p><i>Camélia et Capucine</i>, Adela Turin, Actes Sud Junior, 2000.</p> <p><i>Une nuit, un chat</i>, Yvan Pommaux, L'École des loisirs, 1999.</p>
<p style="text-align: center;"><b>L'amitié</b></p> <p><b>Albums</b></p> <p><i>Mon zamie</i>, Brigitte Smadja et Alan Mets, L'École des loisirs, 2006.</p> <p><i>L'amitié</i>, Catherine Dolto, Gallimard, 2005.</p> <p><i>Le géant de Zéralda</i>, Tomi Ungerer, L'école des loisirs, 2002.</p>	<p style="text-align: center;"><b>L'amitié</b></p> <p><b>Albums</b></p> <p><i>Roméo et Juliette</i>, Mario Ramos, L'École des loisirs, 2004.</p> <p><i>Ami-Amies</i>, Tomi Ungerer, L'École des loisirs, 2007.</p> <p><i>Une histoire à quatre voix</i>, Anthony Browne, L'École des loisirs, 2000.</p>

## L'amour et l'amitié

### Philosophie jeunesse

*C'est quoi un ami ?*, Oscar Brénifier, Nathan, 2015.

*Les p'tits philosophes tome 1*, Sophie Furlaud et Jean-Charles Pettier, Bayard jeunesse, 2009 :

→ « Qu'est-ce qu'un ami ? » (p.36-43)

→ « Ça veut dire quoi être amoureux ? » (p.172-179).

## L'amour et l'amitié

### Philosophie jeunesse

*Socrate est amoureux*, Salim Mokaddem, Les Petits Platons, 2012.

*Le mythe d'Aristophane ou au commencement de l'amour*, Bruno Jay, Le Cheval vert, 2010.

*Aimer un peu, beaucoup... à la folie ?*, Anissa Castel, Gallimard jeunesse, 2013.

*Pourquoi aimes-tu tes amis*, Luc Foisneau, Gallimard jeunesse, 2012.

*Le mélange des sexes*, Geneviève Fraisse, Gallimard jeunesse, 2006.

*Les sentiments, c'est quoi ?* Oscar Brénifier, Nathan, 2004.

*L'amour et l'amitié*, Oscar Brénifier, Nathan, 2009.

*L'amour et l'amitié*, Brigitte Labbé et Michel Puech, Milan, 2005.

*Les philofables*, Michel Piquemal, Albin Michel, 2003 (p. 30, 64, 104, 126).

## Anatomie et sexualité

### Albums

*Je veux un zizi !* Laetitia Lesaffre, Talents hauts, 2010.

### Documentaires

*Zizi, zézette Mode d'emploi*, Mickael Escoffier, Frimousse, 2012.

*Ma sexualité de 0 à 6 ans*, Jocelyne Robert, éditions de l'Homme, 2005.

*Graine de Bébé*, Thierry Lenain, Nathan, 2003.

## Anatomie et sexualité

### Albums

*Poils partout*, Babette Cole, Seuil jeunesse, 2001 (cycle 3).

*Zizis et zézettes. L'histoire des garçons et des filles*, Vittoria Facchini, Circonflexe, 2000 (cycle 3).

### Documentaires

*L'encyclopédie de la vie sexuelle 7/9 ans*, Hachette enfants, 2016.

*L'encyclopédie de la vie sexuelle 10/13 ans*, Hachette jeunesse, 2016.

*C'est ta vie ! l'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants*, Thierry Lenain, éditions Oscar, 2013.

*Zizi, zézette. Mode d'emploi*, Mickael Escoffier, Frimousse, 2012 (cycle 2).

*Questions d'amour 5-8 ans*, Virginie Dumont, Nathan, 2012.

*Questions d'amour 8-11 ans*, Virginie Dumont, Nathan, 2012.

*Ma sexualité de 6 à 9 ans*, Jocelyne Robert, éditions de l'Homme, 2004.

*Ma sexualité de 9 à 11 ans*, Jocelyne Robert, éditions de l'Homme, 2004.

*Je comprends la sexualité*, Julien Adès, Magnard, 2001 (cycle 3).

### **Anatomie et puberté**

#### **Documentaires (cycle 3)**

*Planète filles*, Moka, La Martinière, 2016.

### **Anatomie, respect mutuel et égalité**

#### **Documentaires (cycle 3)**

*La moitié de l'humanité. 4 histoires des droits des femmes d'aujourd'hui*, Marilyn Plénard, A dos d'âne, 2018.

*En avant les filles !*, Sandrine Mirza, Nathan, 2012, (p. 26-29).

*Il était une fois les filles...*, Patrick Banon, Actes sud junior, 2011.

*Filles et garçons, la parité à petits pas*, Carine Rouart, Actes sud junior, 2008.

*Le grand livre des filles et des garçons*, Brigitte Bégue et al., Rue du monde, 2004.

## La naissance

### Albums

*Le mystère des graines à bébé*, Serge Tisseron, Nathan, 2014.

*Un bébé dans le ventre de maman ?* Stéphanie Blake, École des loisirs, 2012.

*Un nouveau bébé chez Petit Lapin*, Horse Lager, Pastel, 2010.

*Attendre un petit frère ou une petite sœur*, Catherine Dolto, Gallimard, 2006.

*La naissance*, Catherine Dolto, Gallimard, 2005.

*Et après, il y aura*, Jeanne Ashbé, Pastel, 2000.

*Et dedans, il y a...*, Jeanne Ashbé, Pastel, 1997.

### Documentaires

*L'amour et les bébés 5-7ans*, Pascale Hédelin, Milan, 2010.

## La naissance

### Albums (cycle 2)

*Big bang pop !*, Claire Cantais, Atelier du poisson soluble, 2018.

*Graine d'amour*, Pascal Teulade, L'école des loisirs, 2002.

### Documentaires

*L'odyssée de la vie racontée aux enfants*, Denis Boulard, Hachette jeunesse, 2006.

## Les familles

### Albums

*Mommy, Mama, and Me et Daddy, Papa, and Me*, Leslea Newman, Tricycle press, 2009.

*J'ai 2 papas qui s'aiment*, Morgane David, Ethique et toc ! Hatier, 2007.

*C'est un papa*, Rascal, L'école des Loisirs, 2005.

*Jean a deux mamans*, Ophélie Texier, L'école des Loisirs, 2004.

*L'heure des parents*, Christian Bruel et Nicole Claveloux, éditions Etre, 1999.

## Les familles

### Albums

*La famille dans tous ses états*, Alexandra Maxeiner, La joie de lire, 2017.

*Drôles de familles*, Anais Valente, Tournez la page, 2013.

*Tango a deux papas et pourquoi pas ?*, Beatrice Boutignon, Le baron perché, 2010.

*Le catalogue des parents*, Claude Ponti, L'école des loisirs, 2008.

*Marius*, Latifa Alaoui M., L'atelier du poisson soluble, 2001.

*Je ne suis pas une fille à papa*, Christophe Honoré, Thierry Magnier, 1998.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux

[Comportements sexistes et violences sexuelles. Prévenir. Repérer. Agir](#), MEN, 2017.

*A l'école des stéréotypes. Comprendre et déconstruire*, Christine MORIN-MESSABEL et Muriel SALLE, L'harmattan, 2013 – notamment le chapitre 2 « Corps en jeu dans la littérature jeunesse », pages 75-94.

*Former envers et contre le genre*, Isabelle COLLET et Caroline DAYER, De Boeck, 2014.

*Comment parler de l'égalité filles-garçons aux enfants*, Jessie MAGANA, Le baron perché, 2014.

*Eduquer à la sexualité : un enjeu de société*, Patrick PELEGE, Chantal PICOD, Dunod, 2006.

*Egalité des sexes en éducation et formation*, Nicole MOSCONI, PUF, 1998.

## Articles

MARRO, Cendrine et COLLET, Isabelle (2009). *Les relations entre filles et garçons en classe : qu'en disent-elles ? Qu'en disent-ils ?* Recherches et Education, 2, 45-71.

MARRO, Cendrine et VOUILLOT, Françoise (2004). *Quelques concepts clefs pour penser et former à la mixité*. Carrefours de l'éducation, 17, 3-21.

## Ouvrages pédagogiques

*Enseigner l'égalité filles-garçons. La boîte à outils du professeur*, Naima ANKA IDRISSE, Fanny GALLOT et Gaël PASQUIER, Dunod, 2018 – notamment le dossier 3 « Des disciplines scolaires pour éduquer à la sexualité » (p. 58-83).

*50 activités pour l'égalité filles/garçons*, Virginie HOUADEC et Michèle BABILLOT, Sceren CRDP Midi-Pyrénées, 2008 – notamment pages 147-152 fiche ressource « Education sexuelle et affective ».

*Filles et garçons à l'école : une égalité à construire*, Françoise VOUILLOT, Autrement Dit, CNDP, 2000.

## Autres ressources

Le site du Centre Hubertine Auclert propose aussi des ressources sur l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes :

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/education-a-l-egalite>

Le site de l'Action et documentation santé pour l'éducation nationale (Adosen) propose des fiches pédagogiques sur la vie affective et sexuelle :

<http://adosen-sante.com/dossiers/sentiments-emotions-vie-affective-et-sexuelle/>

Une émission « Rue des écoles » sur France culture (17/11/2012) : <https://www.franceculture.fr/emissions/rue-des-ecoles/lecole-les-filles-les-garcons-et-la-construction-des-stereotypes>

## Partenaires<sup>11</sup>

« En cas d'intervention d'un partenaire, les interventions sont assurées par un binôme de professionnels **comprenant toujours un personnel de l'éducation nationale**. Elles se déroulent sous la **responsabilité pédagogique** d'un membre de l'équipe éducative. » BO n°33 du 13 septembre 2018.

Les partenaires peuvent être mobilisés par l'enseignant dans le cadre d'une collaboration active : l'enseignant reste le **responsable pédagogique** de la classe et il a la connaissance des différents profils d'élèves dont est constituée sa classe. Il peut ainsi faire appel, avec l'autorisation du directeur ou de la directrice de l'école, à des intervenants formés pour élaborer son projet. Il doit **être présent** lors du déroulement des séances et conserve la charge de garantir la pertinence et l'efficacité du discours du partenaire en fonction de ses élèves. La préparation du contenu des interventions doit donc se faire en équipe.

« Les séances d'éducation à la sexualité peuvent cependant susciter chez certains élèves des questionnements d'ordre privé ou encore révéler des difficultés personnelles. Ceux-ci ne doivent pas être traités dans un cadre collectif mais relèvent d'une prise en compte individuelle de l'élève qui peut s'appuyer sur tout adulte de la communauté scolaire, et plus particulièrement sur les compétences spécifiques des personnels de santé et sociaux. » BO n°33 du 13 septembre 2018.

<sup>11</sup> Liste des associations agréées par l'Éducation nationale : [https://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-dans-l-education-nationale.html#Liste des associations agréées au niveau national](https://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-dans-l-education-nationale.html#Liste%20des%20associations%20agrees%20au%20niveau%20national)

## Réseau d'intervenants dans le département des Hauts-de-Seine

Structures partenaires	Professionnels concernés	Contacts
<b><u>Au sein de l'éducation nationale</u></b>	Médecin scolaire, psychologue scolaire, infirmier ou infirmière scolaire affectés sur l'école	Votre circonscription
<b>Mairie</b>	Infirmier ou infirmière municipal(e) affecté(e) sur l'école ou en charge d'éducation à la santé	Votre commune
<b>Instances régionales de promotion de la santé (Ireps)</b>	Chargé(e) de mission	<a href="http://inpes.santepubliquefrance.fr/espace-reseau/ireps.asp">http://inpes.santepubliquefrance.fr/espace-reseau/ireps.asp</a>
<b>Services des solidarités territoriales du département</b>	Puéricultrice, conseiller ou conseillère conjugal ; chargés de prévention	<a href="https://www.hauts-de-seine.fr/">https://www.hauts-de-seine.fr/</a>
<b>Centres de planification et d'éducation familiale</b>	Conseiller ou conseillère conjugal(e) et familial(e) (CCF)	<a href="http://www.hauts-de-seine.fr/solidarites/maternite-petite-enfance/petite-enfance-le-suivi-en-pmi/les-centres-de-planification-et-deduction-familiale-cpef/">http://www.hauts-de-seine.fr/solidarites/maternite-petite-enfance/petite-enfance-le-suivi-en-pmi/les-centres-de-planification-et-deduction-familiale-cpef/</a>
<b>Espace Santé jeunes</b>	Infirmier ou infirmière, psychologue ou assistante sociale	<a href="http://www.hauts-de-seine.fr/education-jeunesse/vie-quotidienne/prevention-insertion-et-sante/espaces-sante-jeunes/">http://www.hauts-de-seine.fr/education-jeunesse/vie-quotidienne/prevention-insertion-et-sante/espaces-sante-jeunes/</a>
<b>Associations ayant reçu l'agrément, national ou académique, prévu par <a href="#">la circulaire du 29 septembre 2015</a></b>	Intervenant formé par l'association concernée	<a href="https://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-dans-l-education-nationale.html#Liste-des-associations-agreées-au-niveau-national">https://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-dans-l-education-nationale.html#Liste-des-associations-agreées-au-niveau-national</a>

Document rédigé en octobre 2019, dans le cadre de la commission départementale de lutte contre les violences faites aux femmes, par Laurence Breton, conseillère pédagogique correspondante de la DSDEN pour la prévention des violences faites aux femmes et validé par Valérie Neveu, IEN mission Maitrise de la langue et l'IEN mission Enseignement moral et civique à la DSDEN 92, en partenariat avec Mélanie Giraud, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes des Hauts-de-Seine.